



l'UFM 74 .2

le CONCOURS INTERNATIONAL .3

le JURY DU CONCOURS .4

les RÉCOMPENSES .6

la GRANGE AU LAC .7

le PROGRAMME .8

les REMERCIEMENTS .9

les ORCHESTRES DE LA SOIRÉE .10

les CHŒURS DE LA SOIRÉE .14

TABLE DES MATIÈRES

P.1



VÉRAN
INSTRUMENTS
À VENT

Rue du champs du Puits - Thonon/Anthy

04 50 26 61 60

atelierthonon@veran-musique.fr





Déclarée officiellement le 26 octobre 1957 sur les registres préfectoraux, l'Union des Fédérations Musicales de Haute-Savoie (UFM 74) regroupe la Fédération des Musiques du Faucigny fondée en 1836, la Fédération Musicale du Chablais fondée en 1938, la Fédération Musicale du Genevois, sous l'ancienne appellation de

Fédération des Sociétés Musicales des arrondissements d'Annecy et de Saint-Julien en Genevois, fondée en 1954 et la Fédération des Batteries-Fanfars de la Haute-Savoie fondée en 1973. L'UFM 74 représente 86 sociétés musicales, 19 écoles de musique soit 3183 musicien(ne)s et 3542 élèves.

Si, comme ses quatre composantes, elle a pour objet d'encourager et de défendre l'art musical sous toutes ses formes, de favoriser le développement de la pratique musicale amateur et de soutenir l'action des sociétés musicales de la Haute-Savoie, elle a surtout pour mission de coordonner et d'organiser les activités communes des quatre fédérations musicales du département (enseignement, formation, festivals, examens, stages, et autres manifestations communes) et aussi d'être l'interlocuteur privilégié et le représentant officiel de ses adhérents auprès du Département et de la Région, et auprès de la CMF Rhône-Alpes ainsi que de la Confédération Musicale de France dont elle est adhérente. La présidence est confiée alternativement, période de deux années, à chacun des quatre présidents ou co-Présidents des fédérations qui la composent.

Le président actuel est **Mario ANTONIAZZI**, de la Fédération Musicale du Chablais.

Pour en savoir plus : <http://ufm74.opentalent.fr/>

COMM' GRAPHIK PRINT OFFICE

THONON : 04 50 71 91 59
4 bis avenue de la Dranse
74200 Thonon-les-Bains

ANNEMASSE : 04 50 37 24 53
54 avenue de la Gare
74100 Annemasse

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE.
NOUS NOUS OCCUPONS
DE TOUT!

www.r-l.fr



ALTIMET

www.altimet.fr

métrologie optique



L'Union des Fédérations Musicales de Haute-Savoie (UFM 74) organise un **Concours International de Composition pour Orchestre d'Harmonie, Chœur et Chœur d'enfants**, avec le soutien du **Département de la Haute-Savoie**, et en partenariat avec les Établissements d'Enseignements Artistiques du Département. Ce concours a pour objet d'enrichir le répertoire des musiques originales pour Chœurs et Orchestre d'Harmonie.



Plus de 40 compositeurs, de 11 nationalités différentes, se sont manifestés et à la date de clôture pour l'envoi des créations, soit le 1er juin 2018, 20 œuvres nous sont parvenues.

Les 9 juillet 2018, un jury composé de, **Jean-Paul ODIAU** (Président du jury, Directeur du CRR d'Annecy - Pays de Savoie), **Thierry DELERUYELLE** (Compositeur et Chef d'orchestre), **Jean-Robert LAY** (Compositeur et Chef d'orchestre) et **Jean-Christophe MICHEL** (spécialiste des pratiques collectives vocales au CRR d'Annecy - Pays de Savoie), a procédé à la sélection de 4 œuvres : **Exils**, **La ligue des rats**, **Old Tjikko**, et **Souvenirs**.

Ces œuvres seront interprétées ce soir par des chœurs et des musiciennes et musiciens amateurs du département de la Haute-Savoie.

L'**Harmonie Chablaisienne de Thonon et du Léman** avec le **Chœur Cantathônes** et le **Chœur Maîtrisien du Val de Thônes** du Centre de Pratique Musicale de Thônes et le **Chœur de Femmes des Aravis** de l'Ecole de Musique des Aravis, interpréteront **Souvenirs** et **Old Tjikko**.

La ligue des rats et **Exils** seront interprétés par l'**Harmonie Chablaisienne de Thonon et du Léman** avec le **Chœur Espressivo** et le **Chœur Noéma** du CRR d'Annecy / Pays de Savoie.

A cette occasion, un jury international, composé de **Jean-Paul ODIAU** (Président du jury), **Maurizio BILLI** (Italie), **LO Hau-Man** (Hong-Kong), **Axel RUOFF** (Allemagne), a été réuni pour décerner les prix.

Pendant la délibération, vous aurez le plaisir d'écouter l'Orchestre à Vent du Mont-Blanc, ensemble instrumental issu du stage musical départemental de l'UFM 74, le Stage Musical du Mont-Blanc.

Pour en savoir plus : <https://www.ufm74-cic.org/>



LE CONCOURS

P.3





Le Jury du Concours



Crédit photo Yannick Perrin

Jean-Paul ODIAU - Président du Jury (France)

Directeur du Conservatoire à rayonnement régional d'Annecy et des Pays de Savoie, Jean-Paul ODIAU a fait ses études dans les conservatoires de Beauvais, Rouen, et Paris, après l'obtention de 7 premiers prix, il obtient le diplôme d'état de clarinette, les certificats d'aptitude de professeur puis de directeur de conservatoire national. Il a été membre de différentes formations professionnelles, du trio à l'orchestre symphonique. Depuis son arrivée à Annecy, il a choisi de se consacrer à la direction d'orchestre notamment avec l'ensemble «Pleiade», les orchestres d'étudiants du CRR d'Annecy et la classe de direction d'orchestre. Il est directeur artistique du festival de musique contemporaine «Sons d'automne».

Son éclectisme l'a conduit à collaborer avec de nombreux artistes : compositeurs dont il a créé les œuvres (Murail, Savouret, Blondeau, Baschet, Markeas, ...), et interprètes du répertoire classique qu'il a accompagnés (M. Arrignon, F. Sauzeau, N. Baldeyrou, Ph. Berrod, M. Molinaro, D. Guerrier, R. Capuçon, G. Apap, S. Nemtanu, E. Bertrand, R. Muraro, H. Cartier-Bresson, ...).

Il a également dirigé une quinzaine d'opéras en collaboration avec des metteurs en scène. Souvent invité dans différents concours, il préside régulièrement les jurys du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon en instrument ou en composition.

LO Hau-Man (Hong-Kong)

LO Hau-man est diplômé de l'Académie des arts de la scène de Hong Kong, avec spécialisation en cor et en composition ; il a obtenu son doctorat en musique de l'Université chinoise de Hong Kong, où il a étudié la composition auprès de M. Law Wing-fai, du professeur David Gwilt et du professeur Chan Wing-wah, aux côtés de Miran Kojian et John Harding.

Il a écrit de la musique pour divers médias, dont la danse, le théâtre, les performances multimédias, la musique de chambre, la musique orchestrale, l'opéra, la musique religieuse, les jingles et les chansons populaires. Ses œuvres ont été interprétées au Japon, à Singapour, en Malaisie, au Royaume-Uni, en Allemagne, en France, en Chine, en Australie, en Norvège, à Taiwan et en Nouvelle-Zélande. Son opéra «Legend of Zheng baozai» obtint la récompense de «la meilleure musique sérieuse» au «CASH Golden Sail Award 2010».

Il a enseigné à l'Institut d'éducation de Hong Kong et à l'Académie des arts de la scène de Hong Kong, ancien président de la Hong Kong Composers' Guild, enseigne actuellement à l'Université Chinoise de Hong Kong, en tant que compositeur et chef d'orchestre.



Le Jury du Concours

Maurizio BILLI (Italie)

Musicien, compositeur et chef d'orchestre, Maurizio BILLI a fait ses études au Conservatoire Santa Cecilia à Rome, où il a obtenu, entre autres, le diplôme de Direction d'orchestre avec mention très bien, puis le diplôme de Composition, se perfectionnant par la suite à l'Accademia Nazionale di Santa Cecilia sous la direction de Franco DONATONI. Diplômé ès Lettres (maîtrise) cum laude à l'Université «La Sapienza» de Rome avec un mémoire sur Goffredo PETRASSI (publié en 2002 aux éditions Sellerio), il a obtenu en 2004 le Prix «Mario SOLDATI».

Son activité de compositeur lui a valu de nombreux prix au niveau national et international, dont le prix «Personnalité Européenne» (en 2000 et 2010).

Il a enseigné l'analyse musicale, la direction et la pratique instrumentale pour orchestre à vents dans les conservatoires supérieurs Italiens.

Il s'est produit dans les principaux théâtres italiens et étrangers, chef invité d'orchestres prestigieux, il a aussi collaboré avec les principales fondations lyriques et symphoniques italiennes.

Il assure la direction artistique du «Festival Marengo» et de l'homonyme Concours international de Composition. Il s'est engagé dans une intense activité de promotion et diffusion de la musique originale, contemporaine et du XX^e siècle, pour instruments à vent.

Depuis 1992 il est le chef de la Banda Musicale della Polizia di Stato.



LE JURY

P.5

Axel RUOFF (Allemagne)



Né en 1957 à Stuttgart, Axel RUOFF a fait ses études de composition, de théorie musicale et de piano à Stuttgart, Kassel et Helsinki de 1975 à 1979. Il obtient son diplôme avec distinction. En 1984, il poursuit ses études avec un Masters en Composition de Musique. De 1983 à 1985, il enseigne la théorie musicale au conservatoire Staatliche Hochschule für Musik de Trossingen. Après un passage par le Japon, dès 1992, il rejoint l'Ecole Supérieure de Stuttgart pour la Musique et les Arts vivants, où il assurera plusieurs fonctions (professeur de théorie et de pratique musicale, vice doyen, et doyen académique).

En tant que compositeur, il a reçu de nombreuses récompenses nationales et internationales pour ses œuvres, qui comprennent un large éventail de domaines. Notons ainsi, en 2013, le prix spécial de la Gesellschaft für musikalische Aufführungs (Sacem Allemande) et de la Bundesvereinigung Deutscher Musikverbände e.V. (Association des Orchestres Allemands), au 5^e Festival de Musique allemande à Chemnitz. En 2014, il obtient le 2^e prix dans le 3^e concours international de composition d'œuvres pour orchestre, «Uno Klami» en Finlande.

En 2015, il est nommé «Artist in Residence» au «Aichi University of Arts and Music» de Nagoya au Japon.

Les Récompenses du Concours

1^{er} Prix du Concours

Dotation du **Département de la Haute-Savoie**



2^{ème} Prix du Concours

Dotation des établissements
Excoffier Recyclage



3^{ème} Prix du Concours

Dotation de la **Sacem**



Prix du Public

Vote du public lors du concert
Dotation de **2iOpenService**,
éditeur du logiciel Open Talent



TRI SÉLECTIF... DÉCHETS MÉNAGERS... CHUTES INDUSTRIELLES... RECYCLAGE... VALORISATION



- ✓ Valorisation des matières
- ✓ Location de bennes
- ✓ Tri sélectif

www.excoffierrecyclage.com
info@excoffierrecyclage.com

04 50 68 09 39



#VALORISONSLEAVENIR



LA GRANGE AU LAC

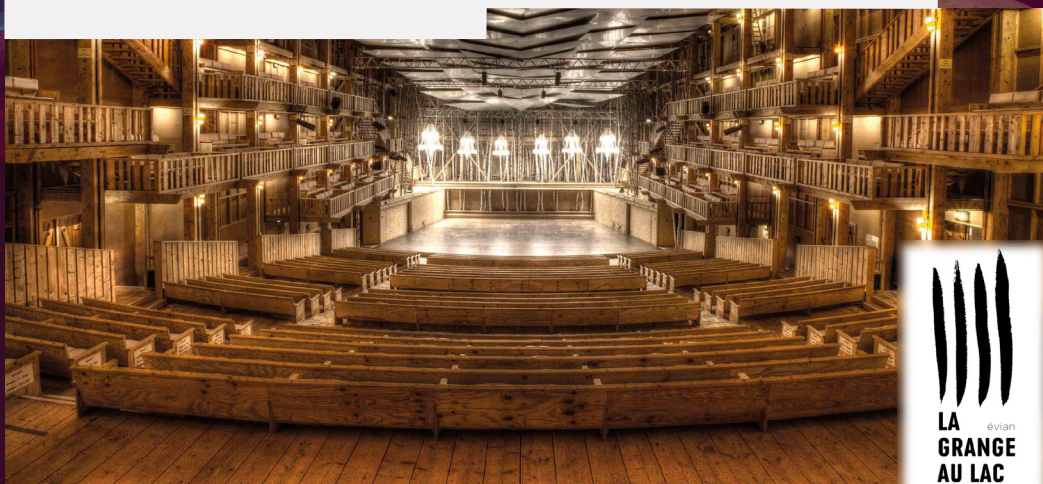
La Grange au Lac, située dans le parc planté de mélèzes des hôtels Royal et Ermitage, a ouvert ses portes en mai 1993. Cet espace, qui peut accueillir près de 1200 spectateurs et 200 musiciens, a été imaginé par l'architecte Patrick BOUCHAIN du cabinet Bouchain/Baos Paris à la demande d'Antoine RIBOUD et en l'honneur du célèbre violoncelliste **Mstislav ROSTROPOVICH**.

Entièrement construit en pin et cèdre rouge, cet auditorium bénéficie d'un volume de 22 mètres de largeur par 47 mètres de longueur et de 15 mètres de haut, auquel se raccrochent les escaliers, les galeries et les loges qui le complètent. Un ensemble de 14 fermes identiques détermine le système constructif de la charpente.

Le spectateur accède directement au parterre et aux galeries par des escaliers couverts répartis le long de la façade. Le dispositif scénique fixe, d'une surface de 260 m², fait face à un vaste parterre en gradins de 800 places ; les galeries et les balcons, pouvant recevoir 400 spectateurs, surplombent la salle. Au plafond, une gigantesque feuille en aluminium s'intégrant merveilleusement au décor assure la bonne diffusion du son et une acoustique parfaite maîtrisée par Xu YAYING. Un seul luxe : six lustres en cristal de Murano et de Bohème éclairent la scène et, en souvenir des forêts de la lointaine Russie, 120 bouleaux coupés entourent la scène.

«Petit et humble de l'extérieur, le bâtiment se transforme en cathédrale dès qu'on y pénètre, où l'odeur du bois omniprésent ajoute à la richesse et à la magie de l'intérieur».

Cette phrase résume bien l'adéquation entre l'image que les concepteurs voulaient donner à leur bâtiment et le sentiment qu'il dégage effectivement.



1^{ère} Partie

Concert de Clôture du Concours International de Composition

1. **Souvenirs**
2. **Old Tjikko**
3. **La Ligue des Rats**
4. **Exils**

Entr'Acte

Le Jury se retire pour délibérer.

Le Public est invité à remplir sa carte de vote pour décerner le
Prix du Public.



La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) a pour vocation de représenter et défendre les intérêts de ses membres en vue de promouvoir la création musicale sous toutes ses formes (de la musique contemporaine au jazz, rap, hip-hop, chanson française, musique de films, musique à l'image...) mais également d'autres répertoires (jeune public, humour, poésie, doublage, sous-titrage...).

Sa mission essentielle est de collecter les droits d'auteur et de les répartir aux auteurs, compositeurs et éditeurs dont les œuvres ont été diffusées ou reproduites. Organisme privé, la Sacem est une société à but non lucratif gérée par les créateurs et les éditeurs de musique qui composent son Conseil d'administration.

Elle compte 164 840 membres dont 20 012 créateurs étrangers issus de 166 nationalités (3 830 nouveaux membres en 2017) et représente plus de 121 millions d'œuvres du répertoire mondial.

La Sacem compte 500 000 clients qui diffusent de la musique en public : commerces, bars, discothèques, organisateurs de concerts ou d'événements en musique.

En 2017, la Sacem a réparti des droits à 300 000 auteurs, compositeurs et éditeurs dans le monde, au titre de 2,4 millions d'œuvres.

2^{ème} Partie

l'Orchestre à Vent du Mont-Blanc rencontre le Cor des Alpes

Parfum de Montagne

d'Alexandre JOUS

Via Claudia

de Johan de MEIJ

Premier de Cordée (p.13)

de Jean-Philippe VANBESELAERE

Remise des Prix

--- Remerciements ---

L'Union des Fédérations Musicales de Haute-Savoie,

Le Département de la Haute-Savoie,

Les responsables du schéma départemental des Enseignements Artistique,

Remercient tous ceux qui ont contribué au succès de ce concours :

- Les bénévoles qui ont apporté leur soutien à cette manifestation
- L'Harmonie Chablaisienne de Thonon et du Léman
- Les Chœurs : Cantathônes, Chœur Maîtrisien du Val de Thônes, Chœur des Femmes des Aravis, Chœur Espressivo, et Chœur Noéma du CRR d'Annecy
- L'Orchestres à Vent du Mont-Blanc
- Les membres du Jury du Concours
- La Direction et le Personnel de la Grange au Lac
- La Municipalité de la ville d'Evian-les-Bains
- Les annonceurs



Harmonie Cha

Il était une fois une bande de 21 compères, tous musiciens et bons vivants. Ils créent en **1902** la «Fanfare Chablaisienne» qui assure pendant de nombreuses années l'organisation de soirées musicales et théâtrales. C'est en **1924** que la Fanfare est transformée en Harmonie, suite à l'arrivée des clarinettes sur ses rangs.

En **1939**, la guerre arrête l'élan de la société et les 2 harmonies de la ville sont regroupées pour assurer les services officiels.

C'est en **1956** que **Joseph LANOAZ** devient directeur titulaire de l'harmonie et lui apporte un nouveau souffle. Conscient que la qualité musicale passe par une solide formation, il crée en **1957** une école de musique. Dès lors, l'harmonie ne cesse de progresser.

Elle se fait remarquer en **1981** au concours mondial de Kerkrade (Pays-Bas) où elle obtient 2 médailles d'argent en concert et défilé et se classe en tête des musiques françaises engagées. Ensuite elle confirmera son classement aux concours nationaux de 1985, 1988 et 1991. L'ouverture d'esprit de la société la fait s'essayer à toutes sortes d'activités : le théâtre dans «L'Arlésienne», la télévision avec l'enregistrement des «Musiciens du Soir», l'enregistrement de disques...

Toujours avant-gardiste, la société ressent le besoin d'établir un lien entre son école et l'harmonie et crée en 1984 la classe d'orchestre de l'école de musique. En **1994**, Joseph LANOAZ transmet la baguette à son fils **Claude**.



Chablaisienne de Thonon et du Léman

Direction : Claude LANOVAZ



En 1995, la Chablaisienne obtient un 1er prix ascendant en division Excellence au concours d'Oyonnax, s'affirmant ainsi comme l'un des meilleurs orchestres de la région Rhône-Alpes.

Pour son **100^e anniversaire**, l'Harmonie crée le spectacle «**L'Anneau**», une adaptation de la symphonie Le Seigneur des Anneaux, fondue dans une mise en scène théâtrale et chorégraphique. Ce spectacle connaît un succès retentissant : les 2 représentations sont données à guichets fermés !

En 2012, lors du concours national d'orchestres d'harmonie à Audincourt elle accède avec une note de 18/20 à la plus haute division de la Confédération Musicale de France, la Division Honneur.

Les concerts se succèdent avec un succès grandissant. «**Les Aïrs d'Opéra**», un événement magnifique avec la participation de la soprano Christine Schweizer et de 3 chœurs du Chablais au printemps 2014, font salle comble deux jours de suite à la Grange au Lac.

En janvier 2015, sur décision de la mairie de Thonon, les 2 harmonies de la ville fusionnent. Le nouvel orchestre prend le nom d'«**Harmonie Chablaisienne de Thonon et du Léman**».

En 2016, l'harmonie est sollicitée par la Compagnie du Graal, troupe de théâtre composée d'élèves des lycées de Thonon, pour participer musicalement à son spectacle son, lumière et chorégraphie «**Perceval**», pour 3 représentations qui seront données au Théâtre Maurice Novarina de Thonon.

En juin 2017, elle organise à Thonon le 70^e «**Festival des Musiques du Chablais**» et accueille 2000 musiciens qui défilent dans les rues de la ville et se produisent pour des concerts en plein air et au Théâtre Maurice Novarina.

En 2018, l'harmonie est sélectionnée pour participer au concours international d'orchestres d'harmonie, le «**Flicorno d'Oro**» à Riva des Garda en Italie où elle obtient la note de 73/100.

LES ORCHESTRES
P.11





LES ORCHESTRES

P.12

L'Orchestre à Vent du Mont-Blanc (OVMB) est un ensemble composé d'instruments à vent et à percussions. Il est ambassadeur de l'Union des Fédérations Musicales de Haute-Savoie (UFM 74), regroupant les Fédérations Musicales du Faucigny, Chablais, Genevois et la Fédération des Batteries-Fanfars de la Haute-Savoie, représentatif du travail de formation effectué par cette instance départementale avec le soutien financier du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

De nombreux jeunes à partir de 14 ans ayant un niveau musical de 3^e année de second cycle participent à cette formation. Ils représentent les sociétés musicales parmi les 86 structures musicales que fédère l'**UFM 74**. Ils sont encadrés par une équipe pédagogique d'une dizaine de professeurs.

L'orchestre se produit plusieurs fois dans l'année, offrant la possibilité à chaque stagiaire de se former et de devenir un musicien d'orchestre accompli. Outil de formation et de promotion, il permet régulièrement de révéler de jeunes talents dont certains accomplissent de brillantes carrières professionnelles.

Chaque année, une œuvre pour soliste est commandée à un compositeur par l'UFM 74, permettant aux stagiaires de se confronter à de nouvelles esthétiques musicales et de cimenter de riches rencontres avec des compositeurs et des solistes renommés.

En 2018, pour les 40 ans de cet orchestre, une création pour cor des Alpes et orchestre d'harmonie a été commandée, par l'UFM 74, au compositeur **Jean-Philippe VANBESELAERE : Premier de Cordée**. Cette pièce a été imaginée autour de la personnalité d'**Alexandre JOUS**, concertiste international, l'un des meilleurs expert du Cor des Alpes contemporain, et alpiniste passionné.





Orchestre à Vent du Mont-Blanc

Direction : Lionel RIVIÈRE

Premier de Cordée de Jean-Philippe VANBESELAERE

Cette pièce met en musique l'aventure d'Alexandre JOUS qui, à l'été 2013, gravit le Mont-Blanc avec son Cor des Alpes de 3.60m pour donner une aubade au sommet du toit de l'Europe.

Ce concerto peint, avec admiration, le décor grandiose des montagnes, la pénible marche d'approche, les orages qui font reculer, les difficultés de l'assaut final, la plénitude du sommet, l'aubade solo du sommet, la lente descente dans la vallée, et la fête célébrant la réussite de l'aventure.

Le compositeur s'est inspiré des longs échanges avec l'artiste, et de sa virtuosité, pour mettre en avant un grand nombre de facettes de cet instrument méconnu, mais que maîtrise si bien Alexandre.

La première de cette pièce fut donnée en Novembre 2018, à St-Gervais, au pied du Mont-Blanc, lors du concert de clôture du stage musical de l'OVMB.

Pendant ce stage, Alexandre Jous a initié les stagiaires à son instrument, et ils ont présenté une pièce réunissant plus de 20 cors des alpes, en ouverture de ce concert.



Soliste du Jour : David MERCIER

Trompettiste de talent ayant débuté son apprentissage à Chevenoz (74), son village natal, sous la houlette de Willy TROLLIET, David poursuit ses études aux conservatoires de Chambéry, Grenoble, pour terminer par 3 Masters à la Haute école de Musique de Freiburg (CH). Il débute alors une carrière de trompettiste solo ou invité dans de nombreux orchestres prestigieux et participe à de nombreux projets musicaux ambitieux dans l'Europe entière.

Musicien complet et très actif, il s'essaie à la direction d'orchestre à vent, et, plus récemment, se lance à la découverte du cor des alpes. Il effectue des prestations solistes avec orchestre ou avec piano et orgue ainsi que des Master-class afin de promouvoir, et de présenter les possibilités de cet instrument. Il bénéficie du soutien de Gérald POT célèbre fabriquant de cor des alpes (www.alpinehorn.com).



LES ORCHESTRES

P.13



Chœur Cantathônes Chœur Maîtrisien du Val de Thônes du Centre de Pratique Musicale de Thônes

Ce chœur mixte créé et dirigé par **Martial RENARD** depuis 1997, est aujourd'hui constitué de 85 choristes. Après avoir enregistré le Requiem de Gabriel FAURÉ et revisité quelques œuvres du répertoire telles que la "Spatzen Messe" KV 220, et le Requiem de Wolfgang Amadeus MOZART, l'Oratorio de Noël de Camille SAINT SAENS, la Fantaisie de Ludwig Van BEETHOVEN, il se consacre aussi à faire découvrir des œuvres contemporaines, telles que Dogora d'Etienne PERRUCHON, la Misa Tango de Luis BACALOV, la Missa Gallica de Bernard LALLEMENT, La Misa Criolla de Ariel RAMIREZ, la Misa à Buenos Aires de Martin PALMERI, la Messe de l'Homme ARMÉ, le Requiem de Karl JENKINS, le Magnificat et Gloria de John RUTTER.

Sous la présidence de Mylène Mathevon, ces passionnés du chant choral se partagent entre le plaisir de faire un travail vocal de qualité et celui de proposer dans la vallée des Aravis la diffusion de projets artistiques de grande envergure dans le cadre des Vocales de Thônes.

La collaboration entre Martial RENARD, le compositeur Etienne PERRUCHON, le Brass Band des Savoie, l'Orchestre Symphonique des Alpes avec l'œuvre Dogora, a permis depuis 2007 à l'Ensemble Vocal de Thônes d'aller à la rencontre de plus de 40 000 spectateurs dans des lieux prestigieux, dans un spectacle unique, plein d'humour, d'émerveillement et d'énergie que les spectateurs partagent.



Le Chœur de Femmes des Aravis de l'Ecole de Musique des Aravis

Le chœur de femmes de l'Ecole de Musique des Aravis est composé d'une vingtaine de choristes. Il est dirigé depuis 2015 par **Anne CUSIN-PANIT**, également pianiste. Le répertoire abordé est varié, mêlant les styles classiques, traditionnels et variété française ou internationale.

C'est le plaisir de chanter ensemble et de progresser qui réunit ces chanteuses chaque mardi à la Clusaz.



Chœur Espressivo

Le chœur de chambre du Conservatoire à rayonnement régional d'Annecy rassemble tous les élèves de la classe de chant, les élèves chefs de chœur, auxquels s'ajoutent des instrumentistes souhaitant chanter ou des amateurs cherchant une pratique régulière au Conservatoire.

Il participe aux manifestations musicales de l'établissement comme le concert Pergolèse en décembre 2010 avec les chœurs d'enfants et d'étudiants de la maison, et parfois à des projets musicaux plus amples comme, en mars 2010, les Liebesliederwalzen de Brahms avec le chœur du Conservatoire de Chambéry et l'Orchestre des pays de Savoie, donnés à Privas, Annemasse et Annecy.

Ce chœur composé d'une quarantaine de choristes, propose plusieurs programmes dans la saison dont un en association avec le chœur départemental et avec l'orchestre Strigendo.

Direction : Jean-Christophe MICHEL

Pendant ses études scientifiques, il débute la direction de chœur avec Nicole CORTI, Il obtient un diplôme de direction au CNSMD de Lyon en 1997, et poursuit par un DEA d'ethnomusicologie à l'École pratique des Hautes-Études. Formateur en direction de chœur en Rhône-Alpes, il obtient le Certificat d'aptitude en 2005. Il enseigne depuis la direction de chœur et le chant choral comme professeur au conservatoire (CRR) d'Annecy-Pays de Savoie. Il crée en 2002 l'ensemble Etcaetera, un ensemble de bons chanteurs amateurs qui s'attache à faire entendre la musique chorale a cappella récente, et dirige une maison d'édition fondée en 1999, Symétrie, spécialisée dans les partitions et les livres sur la musique.



Chœur Noéma

Le chœur NOEMA accueille des adolescents de la 5^e au lycée, pratiquant ou non un instrument, et ayant choisi le chant-choral comme pratique collective. Ce chœur du CRR se réunit sur le Site de Seynod, à raison d'une heure et quart par semaine. Il participe tous les ans à des projets porteurs, avec des artistes invités ou des ensembles du CRR.

Direction : Blanche LATOUR

Professeur de chant-choral au CRR d'Annecy, ses expériences professionnelles l'ont amenée à enseigner le chant-choral auprès de nombreux publics (milieu scolaire, associatif, Conservatoire et HEM de Genève, choristes adultes et enfants, enseignants), à réaliser de nombreuses créations (Didier PUNTOS, Pierre CHÉPÉLOV, Christine MÉNESSON, Ludovic THIRVAUDET...). Elle dirige actuellement les chœurs d'enfants et d'adultes du CRR d'Annecy Site de Seynod.

conservatoire
à rayonnement
régional

CRR

Annecy
Pays de Savoie

LES CHOEURS

P.15



**Open
talent**

La plateforme
culturelle

Billetterie
Agenda culturel
Actualités
Annonces

**Open
talent**
artist

Chorales,
orchestres,
compagnies
artistiques

Au service
de votre **passion**

*Outils et
portail au
service des
structures
culturelles*

**Open
talent**
school

Établissement
d'enseignement
artistique

Gérez votre
établissement
autrement

Adhérents CMF, vous bénéficiez de conditions spéciales

Contactez-nous par téléphone au 09 72 12 60 17 ou par mail contact@opentalent.fr

www.opentalent.fr



Crédits Photos/Illustrations : L'ensemble des objets graphiques utilisés dans ce programme restent la propriété exclusive de leurs auteurs. La duplication, modification, ou reproduction même partielle, sont interdites sans autorisations.